

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2012

La séance est ouverte à 20 h 30 sous la présidence de M. ALIBERT, Maire de Châteauneuf de Vernoux.

Présents : Mr ALLAFRANCHINO Pierre, Mr BOIS Bernard, Melle CHASTAGNERET Stéphanie, Mr DORNE François, Mr GUEZE Daniel, Mme LAUTROU Lucile, Mme MACHISSOT Ginette, Mme MALOSSE Brigitte, Mme ROSTAIND Françoise, Mr VACHER Régis

Secrétaire de séance : Mr ALLAFRANCHINO Pierre

Le compte rendu du conseil municipal du 2 décembre 2011 est adopté à l'unanimité.

AUTORISATION PAIEMENT INVESTISSEMENT AVANT VOTE BP 2012

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la loi autorise le paiement des factures d'investissement avant le vote du Budget Primitif de l'année en cours sous certaines conditions.

Le Conseil Municipal doit délibérer pour autoriser le trésorier municipal à procéder à la prise en charge et au règlement des mandats d'investissement qui lui seront transmis avant le vote du Budget Primitif 2012 et ce dans la limite de 25 % des dépenses d'investissement de l'année 2011.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire et autorisent le trésorier à régler les différents mandats d'investissement qui lui seront adressés avant le vote et l'approbation du BP 2012 dans les conditions décrites précédemment.

TAXE D'AMENAGEMENT

Monsieur le Maire indique que la taxe d'aménagement remplace la taxe locale d'équipement Elle sera applicable à compter du 1^{er} mars 2012. Il convient de délibérer pour en adopter le principe.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 1.5 %, taux équivalent à l'ex taxe locale d'équipement.

PREPARATION BUDGET – INVESTISSEMENTS SUR 2012

Des devis ont été demandés à l'entreprise Machissot :

- pour aménager le bout du chemin de Bellevue afin de mieux maîtriser le ruissellement de l'eau et des graviers et de refaire les escaliers.
- Pour refaire les escaliers d'accès à la tour devant la maison WEISS.

Pour ce dernier projet, Mme ROSTAIND souhaiterait que ces travaux s'inscrivent dans une réflexion sur les chemins d'accès à la tour.

- Mr DORNE souhaite la réfection d'une partie du mur de soutènement du chemin de la cabane avant que l'état n'empire.

TRAVAUX

- L'entreprise Salle commencera les travaux pour la création du belvédère début février.

AVANCEMENT MELLE NALLET AURORE

Monsieur le Maire fait part du courrier du Centre de Gestion concernant l'avancement de Melle NALLET Aurore qui passerait du 2^{ème} échelon au 3^{ème} échelon d'adjoint administratif 1^{ère} classe.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour l'avancement de Melle NALLET au 3^{ème} échelon d'adjoint administratif 1^{ère} classe avec date d'effet au 1^{er} avril 2012.

COMPTE RENDU REUNION COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Les travaux de la salle Louis NODON sont en cours
- Le règlement pour l'assainissement a été voté
- Une charte de partenariat avec le PNR a été mise en place
- Une estimation pour l'achat de la coopérative a été effectuée par le service des domaines. Ces locaux permettraient d'accueillir plusieurs projets et notamment la ressourcerie. Une proposition d'achat sur la base de l'estimation des domaines va être faite à rodacoop.

COMPTE RENDU SIGNALÉTIQUE

Un examen de la signalétique existante a été effectué par Mr RUEGGER, François DORNE et Daniel GUEZE. Il en ressort des points d'amélioration à mettre en place :

- Changements des panneaux vétustes
- Amélioration des limitations de poids et de la signalétique à certains endroits : montée de Vallier, la Cabane, chemin des rouveyrolles, montée du bosc, chemin de la grange.
- Suppression des panneaux inutiles

QUESTIONS DIVERSES

- Concernant les taxis du jeudi, mise en place d'un transport spécifique. Se renseigner sur les modalités auprès du conseil général. Il faudra valider l'itinéraire, les horaires et le tarif.
- Lecture des lettres de remerciement qui ont été reçues à la Mairie pour l'invitation aux vœux d'habitants ne pouvant être présent.
- François DORNE fait part que les dossiers de DETR pour les quartiers Hauts de Châteauneuf et de Vernoux ont été déposés en Sous Préfecture.
- Réunion publique du conseil communautaire le 10 février 2012 à Saint Jean Chambre.
- Mme ROSTAIND fait le compte rendu de la réunion maison de santé. Il est d'abord question de définir un projet médical – il manque la volonté des médicaux.

La séance est levée à 22h00.

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 28 février 2012 à 20h30 à la Mairie de CHATEAUNEUF DE VERNOUX.